

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Mai 2022 | N° 5

SOCIÉTÉ



Renouer avec l'éducation permanente à l'Université

L'Université est-elle un lieu de retour vers soi ? Fournit-elle des outils pour se (re) penser en tant qu'adulte notamment lorsqu'une crise profonde de sens est éprouvée ? Contribue-t-elle à un *empowerment* plutôt solitaire des individus ? Ou concourt-elle à les relier au collectif ? Et si l'éducation permanente ouvrait la voie à une autre façon de construire l'Université de demain ? Enquête auprès d'adultes en reprise d'études universitaires.

PAGE 5

SOCIAL

Enquête populaire en MOC : quels apprentissages ?

PAGE 2

En décembre 2020, Démocratie consacrait un article à l'enquête populaire lancée par le MOC pour récolter l'expérience de la pandémie du COVID-19, à partir des groupes locaux qui lui sont proches. En amont de l'étude complète réalisée par le CIEP et la FTU, cet article revient sur ce qui a pu être fait et sur les premiers enseignements tirés de cette démarche.

EMPLOI

Pourquoi les syndicats se mobilisent-ils contre la « loi de 1996 » ?

PAGE 10

Depuis plus d'un an, les trois syndicats se sont engagés dans un combat de longue haleine vis-à-vis du monde politique, mais aussi des employeurs, afin de faire revoir la « loi de 1996 » et de rendre la « norme salariale » indicative. Qu'est-ce donc, cette « loi de 1996 » et cette « norme salariale » ? Comment ça fonctionne ? Et quelles sont les critiques syndicales ?

INTERVIEW

Les Russes veulent-ils la guerre ?

PAGE 13

Comme pour toutes les guerres, l'invasion de l'Ukraine par la Russie suscite un certain soutien de la part du peuple russe. Mais la répression est telle qu'il est difficile de savoir ce que les Russes pensent vraiment de la situation. Un groupe de militants et militantes tente aujourd'hui de le découvrir, au péril de leur vie.

COVID-19

Enquête populaire en MOC : quels apprentissages ?

> Laura FAURE (*) et Anne-France MORDANT (**)

En décembre 2020, *Démocratie* consacrait un article à l'enquête populaire lancée par le MOC pour récolter l'expérience de la pandémie du COVID-19, à partir des groupes locaux qui lui sont proches. En amont de l'étude complète réalisée par le CIEP et la FTU, qui paraîtra au début de l'été, cet article revient sur ce qui a pu être fait et sur les premiers enseignements tirés de cette démarche.

Pour rappel, au sortir de la première phase de confinement, le MOC décide de renouer avec une de ses pratiques historiques, l'enquête populaire, afin de collecter l'expérience populaire de la pandémie et de la structurer en savoirs sociaux. Bien plus qu'une enquête « classique » basée sur des focus groupes, l'enquête populaire suppose que les groupes se mettent dans une démarche de recherche collective capable de susciter en eux un désir ou un pouvoir d'agir. L'enquête populaire en MOC a cependant ceci de particulier qu'elle articule deux niveaux d'analyse : tout d'abord, le niveau des groupes qui, à partir de leurs vécus spécifiques mènent une analyse et s'orientent vers un agir déterminé par eux seuls ; ensuite, le niveau du mouvement qui souhaite s'appuyer sur les analyses provenant des groupes pour alimenter sa stratégie politique.

Ce double niveau d'analyse se reflète dans la méthodologie adoptée. Au niveau des groupes, le choix est fait de partir d'une démarche très inductive, basée sur des récits de participants et participantes à partir de questions aussi larges que : « Quels sont, pour moi, les aspects marquants de cette pandémie ? », « Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans mon quotidien, à ma situation ? », « Comment ai-je réagi face à cette crise ? Qu'est-ce qui m'a permis de tenir bon ? ». D'autres questions interrogent le rôle des pouvoirs publics et les capacités d'organisation et de résistance des groupes : « Les pouvoirs publics (gouvernement, expert·es, médias, police, communes...) ont-ils joué un rôle dans les changements vécus ? Comment ? Ce rôle a-t-il été positif, neutre ou négatif ? », « Y a-t-il eu des formes de solidarités et de résistances auxquelles j'ai participé ou que j'ai pu observer autour de moi ? », « Comment renforcer davantage notre pouvoir collectif lors de

cette pandémie ? ». Le processus d'animation doit se dérouler en quatre séances de trois heures et faire l'objet d'une prise de note intégrale, support au travail d'analyse du groupe. L'analyse prévue à l'échelle du MOC doit venir compléter celle des groupes, par le biais d'une analyse transversale réalisée à partir des prises de notes intégrales générées lors des enquêtes populaires locales.

De cette manière, cette analyse espère répondre à la question transversale suivante : « Qu'est-ce que la pandémie et sa gestion ont révélé de ce qui peut et doit changer dans notre société ? ».

Préparé à la sortie du premier confinement, le dispositif de cette enquête est discuté au sein du groupe de travail « Démocratie et Droits culturels » rassemblant les représentants et représentantes des différentes organisations constitutives et fédérations du MOC. En octobre 2020, plus de 50 animateurs et animatrices sont formés à la méthodologie proposée et une dizaine de groupes sont prêts à se lancer dans la démarche. Et puis... patatras, le deuxième confinement est annoncé.

Une démarche hybride

Le reconfinement à l'automne 2020 va considérablement impacter la démarche d'enquête. Étant donné que la méthodologie est largement basée sur des récits individuels et collectifs, et qu'une part significative des membres des groupes envisagés ont un accès ou un usage peu aisé au numérique, il semble de manière générale peu opportun de transposer l'enquête en format virtuel. Mais cet avis n'est pas unanime. Il est donc décidé de laisser la possibilité à chaque fédération et groupe local du MOC de choisir ses propres modalités de participation à l'enquête. En plus de cette difficulté de réunir les

groupes, le second confinement amène un surcroît de travail pour les services des organisations constitutives du MOC, faisant passer l'enquête au second plan des préoccupations. Au printemps 2021, les fédérations MOC du Hainaut Centre, de Namur et du Brabant wallon profitent des premiers signes du déconfinement pour se lancer dans la démarche, en composant avec les mesures sanitaires alors en vigueur.

Finalement, dix groupes participent à la démarche d'enquête. Ces groupes, composés de quatre à huit participant·es ont des ancrages militants divers au sein du MOC : trois groupes sont engagés au sein de la CSC, deux au sein de Vie Féminine, trois au sein de la Mutualité chrétienne et deux groupes sont composés de stagiaires en formation (« Graines de vie » en Hainaut Centre et « Perron de l'Ilon » à Namur). Au total, 68 personnes participent, dont 45 % d'hommes et 55 % de femmes. La moitié d'entre elles est âgée de 40 à 60 ans, alors que les deux autres quarts se partagent entre les plus jeunes (22 participants ont entre 20 et 40 ans) et les plus âgés (16 participants ont plus de 60 ans). Ces enquêtes ont lieu en virtuel pour la plupart (sept groupes sur dix). Cette modalité de travail ainsi que la disponibilité des participant·es qui sont sollicité·es pour d'autres types d'engagements dans leurs organisations respectives vont entraîner des adaptations dans la méthodologie proposée : certains groupes réalisent l'enquête en une séance de travail, d'autres dans des processus combinant trois séances.

Ces modalités de réalisation, ainsi que la période à laquelle s'est déroulée l'enquête, auront des impacts sur le type de résultats engrangés au niveau des groupes, particulièrement au niveau de l'analyse politique et d'orientation vers l'action. Tout d'abord, si pouvoir se raconter de manière libre et en groupe est très apprécié par les participant·es, ils et elles soulignent cependant que cette enquête venait « trop tôt ou trop tard ». « Trop tard », car l'enquête a lieu entre avril et juin 2021, soit un an après le début de la pandémie, dans une période de déconfinement progressif marquée par l'arrivée des vaccins. La sidération du premier confinement est déjà loin, une fatigue de la situation s'est installée et l'envie de parler de la pandémie s'est considérablement émoussée. Mais cette enquête a également lieu « trop tôt », car il n'y a pas suffisamment de recul sur les impacts à long terme de la pandémie. L'enquête se situait également en amont de l'arrivée des vaccins et de la polémique sur le CST¹, ce qui explique que ces dimensions plus politiques n'apparaissent pas.

Ensuite, l'enquête populaire supposait que les groupes se mettent dans une démarche de recherche collective capable de susciter en eux un désir d'agir, un pouvoir d'agir. Une telle démarche prend du temps et ne peut s'inscrire que dans un processus qui s'appuie sur une analyse menée par le groupe lui-même. Or, dans notre démarche, alors que les étapes de récit individuel et collectif sont conservées partout, les dimensions analytiques et d'orientation vers l'action ne sont présentes que dans les groupes qui ont entamé un processus en plusieurs étapes. Dans certains de ces groupes, en particulier des groupes de militants et militantes déjà constitués, la démarche d'enquête a eu un impact sur l'agir du groupe : c'est ainsi que des groupes d'Enéo ont réalisé une cérémonie de deuil pour les personnes décédées pendant la pandémie et ont réfléchi à la mise en place d'un réseau d'assistants numériques.

Récits d'une pandémie qui bouscule les liens sociaux

Les traces écrites qui nous sont parvenues ont constitué la base pour l'analyse transversale à l'échelle du MOC. Ces traces témoignent des adaptations de la démarche. Elles se présentent aussi sous des formes diverses, car si certains groupes ont conservé la prise de note intégrale, d'autres ont restitué leurs échanges sous forme de synthèse.

Initialement, l'analyse transversale devait mettre en évidence les savoirs sociaux issus de l'enquête à partir de trois questions :

- quelles expériences, individuelles et collectives, ont marqué les participant·es durant le confinement ? Quelles sont leurs perceptions, réactions et analyses de ces expériences ?
- quelles formes d'auto-organisation ou de résistance ont eu lieu durant le confinement ?
- qu'est-ce que la pandémie a révélé de ce qui doit changer dans notre société ?

“ Plus qu'une mémoire de la pandémie, les récits révèlent des enjeux du temps présent. ”

Il se sera écoulé près d'une année entre l'élaboration de ces questions et le retour des groupes. Si dans l'ensemble les résultats de l'enquête ne sont pas à aller chercher du côté de l'action, ils se situent plutôt du côté des récits individuels et collectifs qui, plus qu'une mémoire de la pandémie, révèlent des enjeux du temps présent.

Afin de restituer ces enjeux, nous avons procédé par étapes. Nous avons tout d'abord lu attentivement l'ensemble des récits. Racontés à partir de questions très ouvertes, ceux-ci nous amenaient sur des chemins parfois inattendus. Coïncidaient ainsi dans la majorité des groupes différents impacts de la pandémie :

- sur les individus : isolement, santé mentale altérée, peur de la mort pour soi ou pour ses proches, fracture numérique, nouveau rapport au temps ;
- sur les familles : impossibilité d'accompagner un·e malade ou de réaliser le deuil d'un·e défunt·e, crainte d'être porteur·se du virus, sentiment d'impuissance et de sur-responsabilisation face à la garde des enfants, au décrochage scolaire ou au non-respect des normes sanitaires par ceux-ci ;
- sur le travail : flexibilité et changement dans l'organisation et les rapports de travail, mais différences importantes entre employé·es, ouvrier·ères, TSE, retraité·es, travailleur·ses au noir ;
- sur les soins de santé : place de l'hôpital, des firmes pharmaceutiques, des MR/MRS, des ainé·es dans la société ;
- sur la société : perte de démocratie, perte de concertation sociale, perte de confiance envers les autorités et les médias, mais aussi importance du groupe, des solidarités intergénérationnelles et d'un mouvement social renouvelé.

Il s'agissait ensuite de dégager les « fils » qui relient ce foisonnement d'expériences. L'impact de la pandémie le plus largement partagé concernait la solitude, la peur, l'incompréhension et le sentiment d'incertitude vécus face au virus et aux mesures sanitaires. Ces sentiments renvoyaient souvent à une même idée : le COVID est venu bousculer des dimensions de leur vie que les participant·es pensaient solides ou « intouchables », générant par là émotions et tensions. Pour reprendre les mots employés par l'un des participants, d'une certaine manière, « le COVID a fait craquer les certitudes ».

Enfin, un échange avec les animatrices des groupes a aidé à comprendre les impacts de la pandémie qui avaient particulièrement fait sens durant les séances d'animation. Il en ressort, entre autres, qu'une dimension génératrice d'incertitude et d'insécurité discutée dans tous les groupes concerne l'impossibilité de vivre et tisser des liens sociaux au quotidien.

Finalement, ce que nous apprend l'enquête, c'est que le COVID a fait « craquer les certitudes » au premier rang desquelles la certitude de pouvoir compter sur ses liens sociaux (familiaux, amicaux, professionnels, citoyens et généralisés) pour y trouver protection et reconnaissance en cas de difficul-

té². La possibilité de se reposer sur ces liens a été mise à mal par les confinements successifs et des restrictions sanitaires révélatrices d'inégalités, et se donne à voir au travers des récits portant sur la famille et les proches, le deuil, l'amitié, la scolarité, les engagements associatifs, le travail, les initiatives solidaires, l'injustice face aux mesures, les soins de santé, ou encore le rapport aux pouvoirs publics.

Plus généralement, la diversité des sujets abordés par les groupes donne autant de pistes pour identifier ce qui doit changer dans notre société. En faisant « craquer les certitudes » des participant·es, la pandémie leur montre une société moins invulnérable aux crises et qui génère des injustices. Mais les participant·es soulèvent que la pandémie a aussi montré des possibilités concrètes de « faire autrement » à bien des niveaux : la possibilité que la société arrête d'« avancer comme un bulldozer », d'un autre équilibre entre vie privée et vie professionnelle, d'une autre place pour les personnes âgées au sein des maisons de repos... tout comme l'importance de renouer avec des liens sociaux, de la proximité, de la convivialité, de la solidarité et du soutien, de l'ouverture et de l'échange à leur échelle locale et au travers des organisations sociales.

Qu'en retirer ?

La démarche de l'enquête populaire a renoué avec une pratique historique du mouvement social, dans un contexte inédit qui continue à faire planer des incertitudes sur l'avenir. Nous pourrions alors nous montrer critiques envers la démarche réalisée : arrivée trop tôt ou trop tard pour les groupes, sujette à de nombreuses modifications en cours de route, elle n'apporte en définitive que des ébauches de réponses à nos questions initiales.

Au contraire, la restitution des récits de la pandémie au travers des incertitudes qu'elle a générées et du rôle des liens sociaux, ainsi que le bilan de ce que cette démarche a pu produire en termes de pratiques, de questionnements et d'animation d'un désir ou d'un pouvoir d'agir, permet d'alimenter le regard que nous posons sur cette pandémie en tant que mouvement. Finalement, alors que nous souhaitons répondre à la question : « Qu'est-ce que la pandémie et sa gestion ont révélé de ce qui peut et doit changer dans notre société ? », l'enquête permet d'un peu mieux comprendre ce que la pandémie a changé dans ce qui fait les liens et les certitudes de notre société et offre, ce faisant, des ébauches de réflexions dont notre mouvement pourra se saisir pour orienter son action. #

(*) Chercheuse FTU et (**) Permanente CIEP



© jannoon028

 SOCIÉTÉ

Renouer avec l'éducation permanente à l'Université

> Perrine PIGEON (*)

L'Université est-elle un lieu de retour vers soi ? Fournit-elle des outils pour se (re) penser en tant qu'adulte notamment lorsqu'une crise profonde de sens est éprouvée ? Contribue-t-elle à un empowerment plutôt solitaire des individus ? Ou concourt-elle à les relier au collectif ? Et si l'éducation permanente ouvrait la voie à une autre façon de construire l'Université de demain ? Enquête auprès d'adultes en reprise d'études universitaires.

Ces questionnements ont animé, cinq années durant¹, un terrain de recherche ancré dans le parcours de reprise d'études de 38 individus—28 femmes pour 10 hommes—âgés de 29 à 56 ans. Ceux-ci font, un jour, le choix de retourner sur les bancs de l'université alors qu'ils et elles sont déjà parents et engagés dans une vie professionnelle active. Au cœur d'un dispositif méthodologique longitudinal les suivant au cœur des étapes de leur parcours et les interrogeant parfois même plusieurs années après leur sortie de formation, ils et elles se racontent dans une série d'entretiens. Ces derniers leur permettent tantôt de revenir sur des moments clés de leur biographie de vie les ayant amenés à (re) fréquenter les auditoriums, tantôt de

poser un regard réflexif critique sur leur expérience universitaire et les difficultés en lien (dont de conciliation entre la famille, le travail et les études). Bien que chaque parcours individuel soit singulier en soi, il existe une série de constantes reliant ces femmes et ces hommes notamment autour d'enjeux personnels d'ordre existentiel.

L'épreuve du travail

À leur entrée en formation, les adultes rencontrés se retranchent derrière un discours mettant en exergue un besoin d'acquisition et/ou d'actualisation de compétences professionnelles. Ce qui colle, en l'essence, avec les attendus d'un *lifelong learning*² largement influencé par les prescrits de la

Commission européenne et ruisselant dans nos universités belges francophones. Chaque adulte en reprise d'études contribue, ainsi, à l'économie européenne de la connaissance. À chacun et chacune de se montrer surtout proactif-ve pour se maintenir ou se renouveler sur le marché de l'emploi. À chacun et chacune le devoir de se mettre en mouvement au service du développement économique et social³. À chacun et chacune la tâche d'être entrepreneur-se de sa vie y compris de son chemin professionnel. L'individu est donc en tout temps mobilisé. Cet appel à la mobilisation est, par ailleurs, généralisé et propre à notre condition sociale moderne. Celle-ci « englobe le privé et le public. Ce qui marque l'avènement d'une nouvelle expérience de

la vie sociale où les sphères de vie souffrent d'une indissociabilité». ⁴

Toutefois, après avoir été mis en confiance dans le cadre des entretiens menés, les participants et participantes à la recherche dévoilent être revenu·es aux études après avoir vécu une épreuve au travail (souvent intériorisée comme aliénante, voire violente). Pour la plupart des femmes rencontrées, cette épreuve se concentre autour de difficultés d'ordre interpersonnel : les autres ne les reconnaissent pas pour leurs compétences alors qu'elles sont, pourtant, déjà des universitaires qualifiées. Pire, elles rencontrent des obstacles d'ordre institutionnel précisément parce qu'elles sont femmes voire parce qu'elles sont, un jour, devenues mères. Chez les hommes, c'est surtout la routine, la lassitude qui semble peser. La majorité sondée n'est pas encore universitaire et voit en l'Université un nouveau champ des possibles permettant de sortir de cette impression d'avoir fait le tour, de stagner, de n'être qu'un maillon d'un système où seules la productivité et la rentabilité comptent. L'Université est donc entrevue, chez les hommes et les femmes, comme une réponse à une crise de sens. Reprendre des études devient, dès lors, aussi un défi d'ordre existentiel.

L'épreuve de l'excellence

Au début de leur parcours d'études, hommes comme femmes veulent exceller, soit se conformer aux attendus universitaires qui exigent notamment d'eux d'être pleinement disponibles aux études. Cependant, ils et elles sont des parents, mais aussi des travailleurs et travailleuses actif·ves. Alors que par le passé, la seule conciliation famille/travail était déjà éprouvante, articuler la famille, le travail et les études est un jeu d'équilibriste au quotidien. Au-delà, être sur les bancs de l'université aux heures mêmes où l'on prend soin de ses enfants est une « injonction paradoxale » ⁵ poussant les individus à être écartelés de manière permanente entre plusieurs espaces-temps. La reprise d'études investit le foyer, le travail tout

comme elle amène à être en perpétuel mouvement, notamment lorsqu'il faut faire garder les enfants par des tiers. Sur ce dernier point, le soutien à la parentalité—lorsqu'elle est l'une des caractéristiques du parcours d'un étudiant ou d'une étudiante en reprise d'études—est faible, voire inexistant, dans nos universités belges francophones.

Parallèlement aux entretiens menés avec les individus de la population d'étude, une analyse organisationnelle a été réalisée (de 2016 à 2020) à l'échelle de cinq universités belges francophones avec un focus particulier placé sur l'une d'entre elles (anonymisée) dès 2017. Le constat est relativement sans appel. La parentalité des adultes

« Le soutien à la parentalité étudiante est faible, voire inexistant, dans nos universités belges francophones. »

en reprise d'études s'inscrit dans un quadruple vide : conceptuel, idéologique, discursif et organisationnel. Tout d'abord, elle n'est ni pensée ni définie par ceux qui détiennent les rênes des politiques universitaires. Ensuite, ces derniers tendent systématiquement à renvoyer les étudiants-parents à leurs responsabilités d'adultes, et ce, en se fondant notamment sur des conceptions idéologiques androcentrées. Ils s'attèlent, dans leurs éléments de discours, à cloisonner de manière étanche sphère domestique et sphère publique ; travail reproductif et travail productif. Pour terminer, cette parentalité étudiante spécifique ne fait l'objet d'aucune mesure organisationnelle en lien avec les particularités du public cible, qui étudie majoritairement en horaire décalé soit le soir et/ou le week-end ⁶. Les acteurs de première ligne ⁷ se retrouvent souvent démunis, voire contraints de bricoler afin d'aider/soutenir ces étudiants et étudiantes dit·es particulier·ères, surtout lorsqu'ils et elles sont titulaires d'une famille monoparentale. Quand ils ne doivent pas tenir—parfois, contre leur volonté propre ou en rupture avec leur éthique professionnelle—un discours

sur-responsabilisant, à leur tour, l'étudiant adulte face aux contraintes de sa vie privée. La réussite du cursus universitaire est alors présentée en tout temps comme une priorité. Elle prend même le dessein d'un sacrifice temporaire nécessaire pour l'étudiant·e comme pour sa famille.

Face à cette nouvelle épreuve, femmes et hommes réagissent de manière sensiblement différente. Les femmes vont pousser l'excellence encore plus loin en la transcendant à tous les pans de leur existence. Parallèlement à leur reprise d'études, elles souhaitent continuer à exceller comme mères, partenaires, mais aussi comme travailleuses. Il y a ce poids intériorisé de

la culpabilité à l'égard des autres qu'ils soient membres de la famille ou encore collègues. Il y a aussi le poids du regard social parce qu'elles prennent la liberté—quelques heures par semaine—de faire quelque chose d'autre, loin des rôles que l'on attend socialement d'elles. Chez les hommes, l'appel à l'excellence est très vite relativisé que ce soit dans les murs de l'université ou en dehors. L'important est surtout de trouver un équilibre pour rencontrer les objectifs de la reprise d'études, entrevue en tout temps comme un challenge. Pour ce faire, déléguer davantage à leur partenaire de vie est une option notamment au sein du foyer. Face à l'épreuve de l'excellence et à la manière dont elle fabrique une nouvelle articulation de leurs sphères d'existence, hommes comme femmes trouvent des formes de soutien, de solidarité au sein du groupe étudiant. L'épreuve de la reprise d'études contribue, ainsi, à faire reliance ⁸, à recréer des liens. C'est dans le collectif étudiant qu'un peu de sens est alors retrouvé bien que la force de cette nouvelle proximité n'empêche pas une nouvelle et deuxième crise chez les participant·es à la recherche.

Le temps de la critique

Sur le long terme, les difficultés d'articulation famille/travail/études génèrent fatigue voire problèmes de santé mentale/physique chez les étudiant-es rencontré-es. L'Université est alors entrevue comme une organisation qui met, en tout temps, à l'épreuve les individus. Cette dernière—qui s'est toujours voulue dans les yeux des sondé-es un lieu d'excellence—n'est finalement pas capable de répondre à leurs besoins en termes de contraintes liées à la vie privée, mais également, parfois, à l'apprentissage. S'ouvre alors un autre rapport à l'expérience universitaire : entre amertume et critique radicale ou solitaire.

Pour certain-es, l'amertume à l'égard de l'Université est grande. Dans cette posture, l'étudiant-e lui tourne le dos, car il-elle est profondément déçu-e. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. L'organisation universitaire est alors critiquée. Celle-là même qui se déresponsabilise du collectif. Celle-là même qui est non adaptée à la parentalité et qui tient un discours centré sur la responsabilisation individuelle en tout temps. Les vides conceptuel et organisationnel sont pointés. C'est bureaucratissant. L'individu interroge alors l'excellence même des

missions de l'Université. Il critique la non-inclusion de l'hétérogénéité de chacun et chacune. En outre, l'amertume prend également son origine dans la critique subie de la part de l'entourage. Ce parcours universitaire ne mène à rien. Il est entrevu comme une obsession personnalisante. L'individu se sent lâché. La reprise d'études génère un nouveau vide, une nouvelle crise de sens, une nouvelle fuite en avant. Elle n'apporte pas les réponses attendues.

Pour d'autres, la critique est plus radicale : plus visible, plus engagée dans l'espace public. La sortie est politique. Les tranchées des auditoires deviennent un lieu de politisation de soi où l'on exprime les dysfonctionnements, où l'on porte des revendications au départ de son positionnement précis d'adulte en reprise d'études soit situé à la croisée de plusieurs sphères d'existence. Aux yeux des critiques radicaux, l'Université, et ses membres doivent pouvoir entendre que tous les étudiants et toutes les étudiantes ne sont pas les mêmes. La non-prise en considération de la division sexuée du travail est notamment critiquée. Les vides idéologique et discursif

sont pointés. L'appel à une nouvelle forme de justice sociale est lancé.

Quelques-unes, quant à elles, font l'épreuve d'une critique plus solitaire, plus socio-existentielle. Faire l'épreuve du mirage de l'excellence, de cette organisation éprouvante qu'est l'Université intervient comme un agent de formation de soi. C'est un enjeu d'être. C'est un enjeu de la vie. Des questionnements intérieurs durs émergent. Il s'agit de se réinventer en tant qu'individu, mais sans être imbriquée dans le collectif. Il s'agit de se repenser seule et face à soi-même. L'éloignement des proches, mais également du groupe étudiant, s'opère petit à petit. Cette dernière posture est davantage colorée au féminin. Il s'agit d'une critique radicale, non pas tournée vers l'Université, mais vers soi. Les femmes, qui entament ce chemin, ne vont pas interroger les limites organisationnelles du système universitaire, mais bien celles qui sont les leurs. Elles retournent les questionnements vers elles-mêmes. Pourquoi m'être placée dans une situation si compliquée ? Qu'est-ce que cela dit de moi, de mon parcours de vie, du vide que je ressens sur un plan existentiel ?

Pour les étudiant-es en reprise d'études, l'Université peut constituer une expérience réellement éprouvante.

Un rapport nouveau à la connaissance

Pour les individus nourrissant critiques radicales et solitaires, un autre rapport à la connaissance va se dessiner au cours du parcours d'études⁹. Ils vont chercher, dans l'exercice de la pensée, des réponses à cette nouvelle crise de sens éprouvée. Ils cherchent le contact avec des savoirs critiques afin de penser les limites qu'ils éprouvent dans chacune de leurs sphères d'existence. Les hommes ont davantage tendance à interroger le monde du travail alors que les femmes se questionnent avant tout sur leurs rôles de mère, de partenaire voire de femme dans la société. C'est le moment de bien des déstructurations sur le chemin de ces étudiant-es. Les liens sont reconfigurés dans la famille, au travail et même aux études. Des divorces émergent. Des démissions sont



données. Des cursus sont abandonnés alors qu'ils touchent pourtant à leur fin. Des mémoires de fin d'études ne sont jamais remis.

En outre, lors des entretiens, un exercice de pédagogie scientifique – inspiré des Groupes de conscientisation féministe des années 1970 et de la méthodologie de l'extrospection de Danilo Martuccelli¹⁰ – amène les participant-es à développer un autre regard sur leur chemin universitaire. Ce dernier est replacé au cœur d'une analyse critique des organisations au sein desquelles il prend également place notamment celle de la famille et du travail. Suis-je seul-e responsable de mon parcours ? Que dit-il *in fine* de moi et de la manière dont j'ai été et suis encore forgé-e au sein des différentes organisations qui font et jalonnent mon existence ? C'est précisément, en réactivant en entretien ces questionnements, qu'il est intéressant de retrouver les participant-es plusieurs mois ou années après leur sortie des études.

Un chemin de transformation de soi

Le temps écoulé (plusieurs mois voire, parfois, plusieurs années) laisse à voir des individus transformés par leur passage à l'université. Chez les femmes comme chez les hommes, on perçoit un autre rapport à soi notamment en termes d'estime et de confiance en sa personne propre. Le rapport aux autres a également changé. Les réseaux de connaissances/fréquentations sont souvent élargis. Chez certaines femmes, ce sont aussi les rapports au sein du foyer qui ont été reconfigurés au cours du temps. Les rôles sexuels (notamment autour de l'attribution et du partage des tâches domestiques) ont été renégociés. Le rapport au travail a, lui aussi, été impacté : femmes comme hommes se montrent davantage critiques par rapport au marché du travail et à ses dimensions productivistes. Même si la majorité choisit, *a posteriori* de la reprise d'études, de continuer à jouer les codes de l'emploi, elle sait qu'elle le fera désormais avec

stratégie, en connaissance critique de cause voire en rupture radicale avec le passé. C'est notamment le cas de celles et ceux qui quitteront le salariat pour se lancer sur d'autres sentiers comme celui de l'entrepreneuriat.

Dans ce contexte de transformations de soi, les « amers » (qui sont allés jusqu'au bout de leur parcours) ont oublié leur déception de l'université. Ils et elles sont prêt-es à rempiler. Ils et elles ressortent, de leur expérience passée de la reprise d'études, plutôt conformes aux attendus dominants du *lifelong learning*. Ils et elles se voient bien revenir en auditoires afin d'acquérir encore de nouvelles compétences au service de leur parcours professionnel voire de leur ascension. La figure conforme continue donc à se juger et à se percevoir notamment à l'aune de l'organisation universitaire et du statut social qu'elle offre dans la cité.

À côté de cette figure conforme, naissent également – après la reprise d'études – deux autres figures : la figure politique et la figure de la liberté. La figure politique (ou résistante) va se mettre en branle dans la société, au service du collectif. Elle se crée une nouvelle voie professionnelle avec et au contact d'autres.

« Le temps écoulé laisse à voir des individus transformés par leur passage à l'université. »

Elle fait une sortie par l'engagement/le militantisme/la contestation. La critique des structures est combinée aux expériences individuelles. Éprouver le collectif, c'est faire une expérience de (re) création de sens. C'est même politiser certaines de ses épreuves existentielles antérieures. Des femmes, harcelées jadis sur leur lieu de travail, se font recruter dans des associations féministes. Des hommes, eux, s'engagent dans la voie syndicale afin de dénoncer le tout au productivisme dont ils ont été eux-mêmes les victimes. D'autres, cibles de discriminations racistes à l'école ou encore sur le marché de l'emploi, se lancent dans l'enseignement afin de montrer aux jeunes, situés à la croisée de multiples rapports

d'oppression, qu'il est possible de s'en sortir. Se découvre ici un autre visage du *lifelong learning* (tout autant attendu par les prescrits de la Commission européenne) : façonner des citoyens actifs capables de s'inscrire dans la cité, dans ses enjeux et ses débats¹¹.

La figure de la liberté (au seul féminin dans la population d'étude) est celle qui va, au départ de son expérience universitaire, faire une rupture radicale avec tous les pans de sa vie. Cette figure est donc celle qui fait l'exercice individuel de la liberté et qui dès lors, est condamnée par la société. Il s'agit d'un parcours extrêmement solitaire. Celle qui part n'est pas la même que celle qui revient. Elle change, mais pas les autres. Les collisions se multiplient avec l'entourage. Les questions socio-existentielles sont radicales. La liberté, c'est alors oser penser autrement. C'est oser agir autrement. La liberté, c'est aussi éprouver l'absurde, le vide. Il s'agit d'advenir comme sujet en s'indiquant à soi-même le chemin. C'est une longue expérience de résilience qui comprend plusieurs étapes : se questionner d'un point de vue critique, (se) chercher, (se) re questionner, (se) guérir, retrouver du sens, être capable de... pour retourner

au monde/au collectif. Au travers de la figure de la liberté, l'*empowerment* est mis en séquence et ne se limite pas qu'à sa seule dimension individualiste. En effet, comme le précise la sociologue Madalena Léon¹², « pour ceux qui utilisent ce concept dans la perspective individuelle, l'*empowerment* se réduit au sens que les individus s'auto-donnent. Voilà un sens de domination et de contrôle personnel. Il s'agit d'une vision individualiste, où il est prioritaire que les sujets soient indépendants et autonomes dans le sens de se dominer soi-même. Cette vision rejette les relations entre les structures de pouvoir et les pratiques de la vie quotidienne, déconnecte les individus d'un contexte socio-politique, historique et de solidarité

plus vaste, et néglige ce que représente la coopération et l'importance de se préoccuper d'autrui». Le *lifelong learning* est-il un opérateur de ce type d'*empowerment* ?

L'alternative pédagogique et épistémologique : le levier ?

Au cœur de la recherche menée, les figures conformes ont surtout fréquenté des programmes d'études pour adultes¹³ où la pédagogie mobilisée—centrée sur l'apprenant en tant qu'entité individuelle—était proche de celle d'un programme universitaire classique, à destination d'étudiant·es de première génération. Les deux autres figures ont davantage été identifiées dans des programmes où la pédagogie est centrée d'une part, sur le groupe/le collectif des apprenant·es et d'autre part, sur des savoirs critiques inscrits notamment dans des épistémologies alternatives issues des mouvances ouvrières et féministes. Au contact de ces seconds programmes, les étudiant·es vivent un parcours d'études où les questionnements d'ordre socio-existential sont plus marqués. Les tenants des pédagogies de la libération¹⁴ ont montré comment au départ d'un travail réflexif sur soi et ses zones d'oppression, il est possible de se transformer, de vaquer au changement social voire à l'avènement d'un nouveau paradigme au cœur d'une société donnée. L'Université peut-elle encadrer/accompagner pédagogiquement ces réflexions d'ordre existentiel ? Peut-elle se mettre au service de l'*empowerment* des individus, mais également du collectif ?

Plaidoyer pour une récréation de liens permanents

Au départ des résultats de ma recherche doctorale, je défends l'idée que l'Université ne peut se limiter à forger des «adultes-compétences». Elle doit également offrir la possibilité à ces mêmes adultes, à un *momentum* choisi de leur vie, de se (re) penser sur un plan exis-

tentiel notamment en se déconstruisant/reconstruisant. C'est pourquoi redonner sa juste place à l'éducation permanente, dans les murs de l'université, me semble être un enjeu humain de taille et au-delà, une résistance nécessaire à l'heure des assauts néo-libéraux sur nos universités. À mes yeux, celles-ci sont d'abord des lieux d'exercice de la pensée, de la diversité des approches scientifiques/pédagogiques, de la pluralité des profils et de la possibilité pour chacun et chacune de se ressentir comme un être qui existe, qui pense et qui est reconnu pour ce qu'il est et non pour ce que l'on voudrait faire de lui. En l'état, en (ré)ouvrant ses portes à l'éducation permanente, à ses fondements profondément populaires ainsi qu'à ses divers acteurs (se situant à la périphérie des cadres d'apprentissage formels), l'Université contribuerait à ne plus hiérarchiser «connaissances académiques» et «connaissances de terrain». Au-delà, elle soutiendrait—en collaboration avec les diverses figures de l'éducation permanente—un projet d'Université où l'on vaque aussi à l'émancipation sociale et culturelle des individus qu'importe leur positionnement, et ce, d'abord, dans une perspective d'aptitude à agir sur un plan individuel comme collectif.

En outre, en écho aux apports de la sociologie existentielle, j'argue que les universités devraient être des acteurs incontournables de reliance dans des sociétés de la déliance (soit d'effritement des liens collectifs). Elles devraient être des lieux où l'existential/le sensible peut s'exprimer sans être systématiquement renvoyé et opposé au discours du «tout à la rationalité, à l'objectivité». Elles devraient constituer des lieux d'expression de l'être et de ses questionnements, parfois, les plus radicaux.

Dans cette «Université de l'existence» (et non de la compétence), les collaborations avec les opérateurs de l'éducation permanente seraient redynamisées. Nous remettrions du collectif là où il en manque. Nous redécloisonnerions les secteurs d'activités, d'études, de recherche, mais aussi les mondes et les gens. Nous abolirions les hiérarchies, les privilèges de celles et ceux

qui pensent produire «les bons savoirs» parce qu'ils et elles sont universitaires. Nous développerions une nouvelle éthique de collaboration: plus humaniste, plus personnaliste, plus compréhensive. Nous nous réapproprierions les enjeux du monde. Ensemble. Nous questionnerions les épreuves vécues par les adultes en reprise d'études au miroir de celles des acteurs qui les accompagnent (professeur·es, assistant·es, collaborateur·rices pédagogiques, intervenant·es sociaux·ales...). Nous pratiquerions donc une éthique du *care* car l'Université—à laquelle nous rêvons—peut aussi prendre soin des gens. #

(*) Assistante de recherche (IACCHOS/CIRTES) à l'UCLouvain

1. De 2016 à 2021.

2. Par «*Lifelong Learning*», la Commission européenne entend : «toutes activités d'apprentissages entreprises tout au long de la vie dans le but d'améliorer ses connaissances, aptitudes et compétences civiques, sociales ou en lien avec l'emploi.» (Commission européenne, 2001)

3. M. SOUTO LOPEZ, *Acquis d'apprentissage et enseignement supérieur*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2016.

4. D. MARTUCCELLI, *La condition sociale moderne : l'avenir d'une inquiétude*, Paris, Éditions Gallimard, 2017, p. 30.

5. V. de GAUJELAC, F. HANIQUE, *Le capitalisme paradoxant : un système qui rend fou*, Paris, Seuil, 2015.

6. Au départ des constats dressés dans le cadre des analyses organisationnelles menées, l'UCLouvain FUCaM Mons lance, en février 2020, un projet-pilote de halte-garderie pour les enfants des adultes en reprise d'études inscrits en horaire décalé sur le campus. En 2021, l'ULB ouvre ses statuts étudiants à besoins spécifiques aux parents de sa communauté étudiante et précise, via son vice-Rectorat aux Affaires étudiantes, vouloir prendre en compte, à l'avenir, dans ses réflexions la situation des adultes en reprise d'études avec enfants.

7. Notamment les services d'appui à la vie étudiante ou les équipes de collaborateur·rices pédagogiques chargées d'accompagner l'adulte en reprise d'études dans son retour aux apprentissages.

8. M. BOLLE DE BAL, *Fragments pour une sociologie existentielle*, Paris, L'Harmattan, 2013.

9. Alors que les amers/les déçus, s'ils n'ont pas fait le choix d'abandonner leur cursus, vont entretenir un rapport à la connaissance beaucoup plus fonctionnel qui leur permettra de cocher les cases de la réussite.

10. D. MARTUCCELLI, *La société singulariste*, Paris, Armand Collin, 2010.

11. M. SOUTO LOPEZ, *Acquis d'apprentissage et enseignement supérieur*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2016.

12. M. LÉON, «El empoderamiento de las mujeres : encuentro del primer y tercer mundos en los estudios de género», *Revista Estudios de género : La Ventana*, Espagne, v. 2, n° 13, p. 97, 2011.

13. À noter que tou·tes nos participant·es à la recherche étaient inscrit·es dans des programmes issus du secteur des Sciences humaines et non des Sciences techniques ou de la Santé.

14. Voir notamment B. HOOKS, *Teaching to transgress*, New-York: Routledge, 1994 et P. FREIRE, *Pédagogie des opprimés : suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, La Découverte, 2001.

15. M. BOLLE DE BAL, *Fragments pour une sociologie existentielle*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Emploi

Pourquoi les syndicats se mobilisent-ils contre la « loi de 1996 » ?

> Benoît BRABANT (*)

Grèves, manifestations, pétition citoyenne, rencontres avec des représentants politiques, prises de parole dans les médias... Depuis plus d'un an, les trois syndicats (CSC, FGTB et CGSLB) se sont engagés dans un combat de longue haleine vis-à-vis du monde politique, mais aussi des employeurs, afin de faire revoir la « loi de 1996 » et de rendre la « norme salariale » indicative. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Qu'est-ce donc, cette « loi de 1996 » et cette « norme salariale » ? Comment ça fonctionne ? Et quelles sont les critiques syndicales ?

La loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, appelée plus communément « loi de 1996 », a institué entre autres le mécanisme de la « norme salariale ». La « norme salariale », exprimée en pourcentage, est un maximum fixé pour les augmentations de salaire en Belgique sur une période de deux ans, hors indexation automatique et augmentations barémiques¹. Par exemple, la norme salariale qui a été fixée à 0,4 % pour la période 2021-2022 signifie qu'il est interdit que les salaires en Belgique puissent, au cours de la période 2021-2022, augmenter au-delà de 0,4 % en plus de l'indexation automatique et des augmentations barémiques. Autrement dit, qu'il n'est pas autorisé pour les syndicats de négocier pour 2021-2022, que ce soit au niveau interprofessionnel, dans les secteurs, ou dans les entreprises², des augmentations de salaire supérieures à 0,4 % (en supplément de l'indexation automatique et des augmentations barémiques).

Tableau – les normes salariales depuis 2011

Période	Norme salariale
2011-2012	0,3 %
2013-2014	0 %
2015-2016	0,8 %
2017-2018	1,1 %
2019-2020	1,1 %
2021-2022	0,4 %

Le principe de la « norme salariale » est que les salaires en Belgique ne doivent pas augmenter davantage que ceux de trois pays voisins (Allemagne, France et Pays-Bas), avec l'objectif officiel d'éviter un « handicap salarial » de la Belgique et de ne pas compromettre la « compétitivité » des entreprises

belges par rapport à leurs concurrentes étrangères. Concrètement, de manière synthétique, la procédure prévue par la loi de 1996 pour fixer la « norme salariale » est la suivante :

Tous les deux ans, sur base des données en sa possession sur l'évolution attendue des salaires en Allemagne, en France et aux Pays-Bas pour les deux années à venir, le secrétariat du Conseil Central de l'Économie (CCE) calcule ce que peut être la marge maximale pour les augmentations de salaire en Belgique pour les deux années à venir, en plus de l'indexation automatique et des augmentations barémiques, afin d'éviter que l'augmentation moyenne des salaires en Belgique soit supérieure à l'augmentation moyenne et globale des salaires en Allemagne, France et Pays-Bas. Par exemple, pour la période 2021-2022, les calculs du secrétariat du CCE avaient abouti à une marge maximale de 0,4 % pour les augmentations de salaire en Belgique en plus de l'indexation automatique et des augmentations barémiques.

Il appartient ensuite aux syndicats et aux employeurs, dans le cadre de l'AIP (accord interprofessionnel – voir encadré p.11), de transformer cette marge maximale calculée par le secrétariat du CCE (par exemple 0,4 % pour 2021-2022) en une norme en principe impérative et contraignante, la « norme salariale », qui fixe alors le maximum autorisé pour les augmentations de salaire en plus de l'indexation automatique et des augmentations barémiques pour les deux années à venir.

Si les syndicats et les employeurs tombent d'accord sur la fixation de cette « norme salariale » dans le cadre de l'AIP, celle-ci est coulée dans une CCT intersectorielle³ et devient obligatoire et d'application pour les deux années à venir.

Si au contraire les syndicats et les employeurs ne s'accordent pas, le gouvernement tente une médiation entre eux afin de dégager un accord.

1. Augmentations barémiques = augmentations de salaire automatiques avec l'ancienneté et/ou l'expérience professionnelle (en vigueur dans certains secteurs et certaines entreprises), les promotions normales, ou les changements de catégorie individuels.

2. D'ordinaire, les syndicats négocient avec les employeurs des augmentations de salaire à trois niveaux : au niveau interprofessionnel est négocié le salaire minimum interprofessionnel (c'est-à-dire le salaire minimum en dessous duquel il est interdit de descendre en Belgique, quel que soit le secteur ou l'entreprise) ; au niveau sectoriel (au niveau de chaque secteur d'activité : banques, titres-services, chimie...) sont négociés, au sein des « commissions paritaires », les salaires minimums sectoriels (au minimum aussi élevés que le salaire minimum interprofessionnel, et en dessous desquels il est interdit de descendre dans les entreprises du secteur) ; et enfin, dans certaines entreprises avec représentation syndicale sont négociés des salaires propres à l'entreprise, au minimum aussi élevés que le salaire minimum interprofessionnel et que les salaires minimums du secteur.

3. Une CCT (convention collective de travail) est un accord entre syndicat(s) et employeur(s) qui a une valeur juridique. On distingue les CCT intersectorielles (qui s'appliquent à l'ensemble des secteurs et entreprises du pays), les CCT sectorielles (qui

Dans le cas où cette médiation échoue, le gouvernement fixe en principe lui-même et par Arrêté royal la « norme salariale » pour les deux années à venir. Celle-ci devient alors obligatoire et d'application pour les deux années à venir.

Lorsqu'une norme salariale impérative et contraignante est fixée, les syndicats ne peuvent en principe pas, au cours des deux années à venir, négocier des augmentations de salaire au-delà de cette norme salariale (par exemple, maximum 0,4% en 2021-2022). Cela est interdit, tant au niveau interprofessionnel que dans les secteurs et les entreprises.

Le mécanisme de la « norme salariale » est d'application pour le secteur privé, ainsi que pour les entreprises économiques publiques⁴.

Il faut également préciser que cette loi de 1996 a été révisée en 2017 par le gouvernement Michel dans le sens d'un durcissement du mécanisme de la « norme salariale », via l'introduction entre autres des « nouveautés » suivantes (approximativement, et sans rentrer dans toutes les nuances et détails techniques) :

- Pour quantifier le « coût » salarial belge et son évolution, avant 2017, on ne tenait déjà pas compte des subventions salariales accordées par les pouvoirs publics aux entreprises. Désormais, on ne prend plus non plus en considération une partie des réductions de cotisations sociales patronales (on fait comme si les entreprises n'avaient pas bénéficié de ces réductions de cotisations sociales patronales et avaient dû les payer). Ce qui revient encore plus à gonfler artificiellement l'estimation du « coût » salarial belge par rapport à celui des trois pays voisins (Allemagne, France et Pays-Bas).
- On applique désormais en plus un « terme de correction » automatique et obligatoire : *grosso modo*, si au cours des deux années précédentes, les salaires en Belgique ont malgré tout augmenté en moyenne davantage que dans les trois pays voisins, le dépassement est imputé sur la « norme salariale » pour les deux années suivantes (là où avant 2017, la « norme salariale » était en général fixée uniquement sur base de l'évolution des salaires dans les trois pays voisins prévue au cours des deux années à venir, mais sans s'occuper de ce qui s'était passé au cours des deux années précédentes).
- On retire désormais en plus et d'office une « marge de sécurité » de minimum 0,5%.

Ces « nouveautés » au niveau du mécanisme de la « norme salariale » ont pour effet de réduire encore plus la marge de négociation des salaires. Par exemple, sans la « marge de sécurité » de 0,5% introduite en 2017, la marge maximale calculée par le secrétariat du CCE pour 2021-2022 aurait été de 0,9% et non de 0,4%.

La « norme salariale » a profondément modifié et transformé la logique des AIP. Là où, histo-

riquement et traditionnellement, un AIP est destiné à établir un minimum interprofessionnel, un socle minimum pour l'ensemble des travailleurs du pays au niveau de leurs avantages et de leurs droits, pour ensuite permettre aux syndicats d'aller encore plus loin et de négocier des choses en plus dans les secteurs et les entreprises où le rapport de force et la situation économique le permettent, le mécanisme de la « norme salariale » a désormais impliqué qu'un AIP fixe également un maximum, en tout cas, en ce qui concerne les salaires, pour les négociations sectorielles et en entreprise.

Quelles sont les critiques syndicales ?

Les syndicats contestent le mécanisme de la « norme salariale » tel qu'il existe aujourd'hui.

En résumé, leurs critiques sont de deux ordres :

Des critiques d'ordre méthodologique

- En interdisant de prendre en compte les subventions salariales octroyées aux employeurs et certaines réductions de cotisations sociales patronales, la loi de 1996, en particulier depuis son durcissement en 2017, surestime artificiellement les « coûts » salariaux de la Belgique et donc le « handicap salarial » de la Belgique par rapport aux trois pays voisins (Allemagne, France, Pays-Bas). C'est la raison pour laquelle la CSC considère que la loi de 1996, en particulier depuis sa révision en 2017, contient un « logiciel truqué »⁵.
- Le calcul comparatif du « coût » salarial moyen de la Belgique avec le « coût » salarial moyen global des trois pays voisins (Allemagne, France, Pays-Bas) se base uniquement sur le « coût » salarial horaire moyen, mais ne tient pas compte de la productivité (c'est-à-dire ce qui est produit par heure de travail). Ce qui revient finalement à comparer des pommes et des poires et à biaiser la comparaison (d'autant que la productivité moyenne de la Belgique est en général plus élevée que la productivité moyenne des trois pays voisins en question). Imaginons par exemple qu'un travailleur belge « coûte » 20 euros par heure contre 18 euros

s'appliquent à un seul secteur, c'est-à-dire à l'ensemble des entreprises d'un secteur d'activité bien déterminé, par exemple toutes les entreprises du commerce alimentaire, et les CCT d'entreprise (qui s'appliquent à une seule entreprise en particulier).

4. Proximus, entités du groupe SNCB, bpost, skeyes.

5. En référence au « dieselgate », le scandale des logiciels que Volkswagen plaçait dans ses véhicules pour « truquer » leurs résultats aux tests de pollution.

Qu'est-ce qu'un AIP ?

Un AIP (Accord interprofessionnel) est un accord négocié, et éventuellement conclu, en principe tous les deux ans, entre les trois syndicats (CSC, FGTB, CGSLB) et le patronat, au sein de ce qu'on appelle le « Groupe des dix » (ou G-10), pour l'ensemble des travailleur·ses et des entreprises du secteur privé du pays (d'où son nom : « interprofessionnel »).

Un AIP porte généralement essentiellement sur le droit du travail (salaires, temps de travail, frais de transport, formation...) et sur la sécurité sociale (montant des allocations de sécurité sociale, crédit-temps, RCC (ex-prévisions...)). #

par heure pour un travailleur français (soit une différence de 10%), mais que ce travailleur belge produit 20 % de plus par heure de travail que le travailleur français, le coût salarial par unité produite sera en réalité moindre pour ce travailleur belge que pour ce travailleur français. Pourtant, dans ce cas-ci, le mécanisme de calcul comparatif prévu par la loi de 1996 va simplement conclure que le coût salarial de ce travailleur belge est 10 % plus élevé que le coût salarial de ce travailleur français, car il ne se base que sur le coût salarial horaire, sans tenir compte de la productivité par heure de travail.

Des critiques plus fondamentales

- La question de la compétitivité et des « coûts » salariaux se pose de manière très différente d'un secteur à un autre, voire d'une entreprise à une autre. Certains secteurs et certaines entreprises sont effectivement fortement confrontés à la concurrence étrangère, mais d'autres pas du tout ou très peu. Dans certains secteurs et certaines entreprises, les salaires sont en effet une partie importante des « coûts », mais dans d'autres ils le sont beaucoup moins. Dans certains secteurs et certaines entreprises, les salaires sont effectivement plus élevés en Belgique que chez les concurrents étrangers, mais dans d'autres c'est le contraire. Dans certains secteurs et certaines entreprises, la compétitivité dépend en effet en premier lieu des coûts de production (dont les « coûts » salariaux, mais pas seulement), mais dans d'autres la compétitivité dépend davantage de la spécificité ou de la qualité des biens ou services produits. Dès lors, imposer une « norme salariale » linéaire (c'est-à-dire la même pour tous les secteurs et toutes les entreprises) et contraignante n'a en fait que peu de sens (sinon celui – caché et peu avouable – de modérer les salaires afin d'enrichir les actionnaires ?).
- La négociation par les syndicats d'augmentations de salaire, au bénéfice des travailleurs et travailleuses, est une de leurs principales missions et raisons d'être. Limiter cela, signifie s'attaquer aux syndicats eux-mêmes.
- La liberté de négociation collective⁶ (des salaires dans ce cas-ci) est une liberté fondamentale consacrée entre autres par la Constitution belge (article 23) et par des textes fondamentaux de l'Organisation internationale du Travail (OIT)⁷. En limitant la liberté des syndicats à négocier collectivement des augmentations de salaire, la « norme salariale » restreint donc un droit fondamental.

De manière plus globale, une série d'arguments sont traditionnellement mis en avant pour s'opposer à la

politique de modération salariale en général (le mécanisme de la « norme salariale », mais aussi le saut d'index de 2%⁸ qui avait été imposé en 2015 par le gouvernement Michel) :

- La richesse créée doit être équitablement répartie entre toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la produire: c'est une question de justice sociale et de réduction des inégalités. Il n'est pas normal que dans les secteurs et les entreprises qui génèrent de nombreux bénéfices, on limite la part qui doit revenir aux travailleurs et travailleuses sous forme d'augmentations de salaire, mais sans qu'il existe de telles limites automatiques pour les dividendes versés aux actionnaires. Cela revient donc à empêcher la répartition équitable de la richesse créée, au profit des actionnaires et au détriment des travailleur-ses (alors qu'ils et elles ont contribué, par leur travail, à la création de la richesse et aux bénéfices).
- Limiter les augmentations de salaire, c'est limiter la croissance des cotisations sociales et des impôts sur le salaire, et donc la croissance d'une partie importante des recettes de la sécurité sociale et de l'État⁹. Ce qui met à mal le financement de la sécurité sociale et de l'État, d'autant plus à l'heure où le coût important de la crise sanitaire pour les finances publiques (baisse des recettes publiques et augmentation des dépenses publiques) nécessite au contraire un refinancement général de la sécurité sociale et de l'État.
- Pour qu'une économie tourne, il faut que les citoyens et citoyennes du pays puissent consommer. Tous les biens et services produits en Belgique ne sont pas exportés. Une partie importante de l'économie belge dépend aussi de la consommation en Belgique. Modérer les salaires, c'est donc également néfaste pour l'économie belge.

Que veulent les syndicats ?

Pour toutes ces raisons évoquées, les syndicats ont clairement pris position contre le mécanisme de la « norme salariale » institué par la loi de 1996 et tel qu'il existe aujourd'hui, appelant à revenir à une véritable liberté de négociation collective des salaires, de deux manières :

D'abord, en annulant les nouveaux éléments introduits dans le mécanisme de la « norme salariale » lors du durcissement de la loi de 1996 opéré en 2017 par le gouvernement Michel¹⁰.

Ensuite, en modifiant la loi de 1996 pour rendre la « norme salariale » purement indicative plutôt qu'impérative et contraignante.

C'est ce qui sera à nouveau réclamé lors de la manifestation nationale du 20 juin à Bruxelles, que les syndicats annoncent déjà massive. #

(*) Permanent à la FEC (CSC)

6. La négociation collective est le fait pour des travailleur-ses de négocier collectivement, c'est-à-dire ensemble et via leur(s) syndicat(s), leurs conditions de travail et de rémunération avec leur(s) employeur(s) (par opposition à la négociation individuelle, qui met aux prises, de manière beaucoup plus déséquilibrée, un travailleur seul et son employeur).

7. Convention n° 98 de l'OIT sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949) et Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998).

8. Annulation de 2 % d'indexation des salaires, ce qui a significativement entraîné une baisse de 2 % des salaires réels (grosso modo, pendant que le coût de la vie a augmenté de 2 %, les salaires sont eux restés bloqués, ce qui a significativement entraîné une perte de pouvoir d'achat de 2 % et donc une diminution de 2 % des salaires dit « réels »).

9. Selon une estimation pour 2019, les impôts et cotisations sociales sur les salaires concernés par la norme salariale représentaient plus de 35 % des recettes publiques globales en Belgique (État et sécurité sociale), ce qui est considérable. Dit autrement, la norme salariale limite la croissance de 35 % des recettes publiques.

10. Notamment : la non prise en compte d'une partie des réductions de cotisations patronales pour déterminer le « coût » salarial en Belgique, l'application du « terme de correction », la « marge de sécurité » de minimum 0,5 %.



INTERVIEW



Alexey MINYAYLO
Activiste politique russe de l'opposition

Les Russes veulent-ils la guerre ?¹

Comme pour toutes les guerres, l'invasion de l'Ukraine par la Russie suscite un certain soutien de la part du peuple russe. Mais la répression est telle qu'il est difficile de savoir ce que les Russes pensent vraiment de la situation. Un groupe de militants et militantes tentent aujourd'hui de le découvrir, au péril de leur vie. Sondage.

Depuis que la Russie a envahi l'Ukraine le 24 février dernier, la population occidentale se demande ce que le peuple russe pense vraiment de cette guerre. Pour répondre à cette question, le militant russe de l'opposition Alexey Minyaylo et un groupe de sociologues et d'analystes de données ont lancé le projet « *Les Russes veulent-ils la guerre ?* »

À travers des entretiens téléphoniques avec un échantillon démographiquement représentatif de citoyens et citoyennes russes et l'analyse du comportement des usagers et usagères des réseaux sociaux, ils cartographient l'évolution de l'opinion pendant la guerre. Jusqu'à présent, ils ont publié les résultats de trois enquêtes².

Première vague de sondage réalisé durant la première semaine de la guerre

Cette première partie révèle qu'une majorité de Russes est favorable à la guerre. Mais ces chiffres doivent être pris avec précaution...

En effet. Dans cette première vague de sondage, 59% des quelque 1.800 personnes interrogées se sont déclarées favorables à la guerre. En raison de la censure et de la propagande sévères qui règnent dans les médias russes, ces chiffres doivent être relativisés.

Dans ce groupe, la grande majorité, 73%, dit faire confiance à l'information officielle qui reflète la propagande du gouvernement. Cela signifie que ces personnes ignorent ce qui se passe réellement en Ukraine. Elles ne pensent pas qu'il s'agit d'une guerre, mais d'une « opération spéciale » contre un petit groupe de nazis qui a illégalement pris le pouvoir et dont le peuple ukrainien aspire à être libéré.

Cependant, cela va changer à mesure que la situation perdure, car la propagande ne pourra pas ex-

pliquer pourquoi il faut tant de temps pour détruire ce petit groupe de nazis. Elle va alors probablement changer de discours³ et commencer à dépeindre « tous » les Ukrainiens comme des nazis. Sinon, il sera très difficile d'expliquer pourquoi la guerre dure si longtemps, pourquoi nos pertes sont si élevées.

Vous avez également découvert qu'une écrasante majorité de la population russe éprouve de la sympathie pour les Ukrainiens...

Oui. Notre équipe a analysé 2,73 millions de messages russes sur les réseaux sociaux et a constaté que 30,4% d'entre eux exprimaient de la sympathie pour les Ukrainiens et que seuls 2,4% des messages faisaient preuve d'hostilité à leur égard.

Cela renforce la thèse selon laquelle les Russes ne sont pas au courant de ce qui se passe. En effet, si une guerre à grande échelle est en cours et que vous la soutenez, il est probable que vous détestiez l'ennemi. Or, ce n'est manifestement pas le cas. Par ailleurs, 14% des messages contiennent des insultes personnelles contre Vladimir Poutine.

Un autre aspect important concerne la différence d'âge...

Plus les personnes interrogées sont jeunes, plus elles sont susceptibles d'être contre la guerre. Ce constat s'explique par les sources d'information que les jeunes consultent. Bien que la majorité des médias internet russes indépendants soient fermés, les personnes qui s'informent sur Internet, sont statistiquement 13% moins susceptibles de soutenir la guerre et cela parce qu'elles sont confrontées à différents types d'opinions. Nous avons donc constaté que, lorsque les gens développent leur opinion en discutant avec d'autres personnes, ils sont légèrement

1. L'interview a été réalisée le 17 mars dernier alors que la troisième vague de sondage n'avait pas encore eu lieu.

2. Les résultats des enquêtes sont disponibles sur le site : <https://www.dorussianswantwar.com/en>

3. NDLR. Depuis lors, le discours de propagande a en effet changé.



plus susceptibles d'être contre la guerre. Les jeunes générations étant plus actives en ligne, elles ont tendance à être plus opposées à la guerre, car elles sont confrontées à des points de vue différents mais aussi parce qu'elles voient des photos des bâtiments ukrainiens détruits.

“ Les jeunes générations ont tendance à être plus opposées à la guerre, car elles sont confrontées à des points de vue différents, notamment en ligne. ”

Deuxième vague de sondage, du 10 au 13 mars

Les chercheurs s'attendaient à ce que le soutien à la guerre augmente, sans pouvoir anticiper dans quelle mesure. Les résultats ont montré que le soutien a effectivement augmenté, bien qu'en raison des circonstances, il ne soit pas possible de tirer des conclusions sur l'évolution réelle de l'opinion publique russe.

Vous intitulez cette deuxième enquête « la peur », pourquoi ?

Comme nous l'avions prévu, le soutien à la guerre a augmenté de près de 10%. Mais cela ne veut rien dire, car entre-temps la répression s'est intensifiée.

C'est dangereux pour une personne russe d'oser dire qu'elle ne soutient pas la guerre aujourd'hui.



© Sitar WEB

Le 4 mars, un ensemble de lois sur la censure de guerre a été adopté. Entre autres choses, les critiques de la guerre peuvent être condamnés à quinze ans de prison et les partisans des sanctions peuvent être emprisonnés. Notre équipe voulait mesurer le niveau de peur des personnes interrogées. Nous avons alors divisé les quelque 1.800 répondants et répondantes en deux groupes et leur avons donné des options de réponse différentes. Dans un cas, il fallait choisir entre l'expression de soutien ou de désaccord, alors que, dans l'autre, on pouvait également refuser de répondre à la question.

Nous interprétons les résultats comme indiquant que, parmi ceux qui soutiennent la guerre, certains le font parce que c'est une position socialement acceptable. Ils ont peur et donnent la réponse qu'ils savent être la moins risquée. Nous savons que parmi ceux qui ne soutiennent pas la guerre, il y a une tendance à ne pas répondre parce que c'est dangereux. Par contre, ce n'est pas du tout dangereux de dire qu'on soutient la guerre. Dès la maternelle, les enfants sont invités à faire l'éloge de la guerre. Pourtant, 10% de ceux qui soutiennent la guerre ont choisi de ne pas répondre à la question.

Afin de mesurer l'honnêteté de la réaction des gens, vous analysez la manière dont ceux-ci comprennent la situation...

Oui. Nous avons demandé aux répondants et répondantes s'il s'agissait d'une guerre ou d'une « opération spéciale », comme l'appelle le gouvernement. La majorité a répondu « opération spéciale ».

Mais si vous regardez ce que les gens recherchent sur internet, les mots clefs « guerre en Ukraine » sont 50 fois plus courants que « opération spéciale ». Les gens utilisent donc le terme officiel dans les enquêtes, mais pensent en réalité qu'il s'agit d'une guerre.

Par exemple, un homme de 51 ans qui vit dans une ville a dit préférer répondre que c'est une opération spéciale car toute autre réponse pouvait conduire à des poursuites, et qu'il ne voulait pas de cela. Les gens expriment donc ouvertement leurs craintes.

Une autre expression de cette crainte grandissante est le nombre croissant de répondants et répondantes qui refusent de participer à l'enquête, alors que beaucoup d'entre eux ont participé à la première enquête.

Enfin, je pense qu'une autre raison pour laquelle le soutien continue de croître, est que les sanctions imposées par les puissances occidentales ne sont pas encore ressenties par les gens ordinaires. Mais ce n'est qu'une question de temps.

Malgré le niveau élevé de soutien dans les sondages, vous affirmez que le soutien actif à Vladimir Poutine est très faible.

Oui, j'en prends pour exemple que presque aucune manifestation importante en faveur de la guerre n'a eu lieu. Les manifestations organisées par le gouvernement, comme la grande célébration du huitième anniversaire de l'annexion de la Crimée au stade Loujniki de Moscou le 18 mars, sont composées de fonctionnaires publics qui ont été emmenés en bus dans la capitale.

Je soupçonne que le nombre total de personnes ayant pris part à des manifestations de soutien à la guerre est inférieur aux 14.000 personnes arrêtées pour avoir manifesté contre elle. Et ce malgré le fait que ceux qui protestent contre la guerre savent qu'ils peuvent être arrêtés, battus ou emprisonnés. De plus, les personnes qui participent aux manifestations du gouvernement sont presque toutes rémunérées pour cela. La première manifestation de ce type s'est tenue à Saint-Petersbourg et n'a rassemblé qu'une cinquantaine de personnes.

À votre avis, quel pourcentage de Russes doit s'opposer à la guerre pour que cela influence la situation ?

Cela dépend de leur degré d'activité. Si 1% des Russes descendait dans la rue et protestait, cela représenterait 1,5 million de personnes. Cela pourrait être suffisant. Mais ça peut aussi ne pas l'être. Et même si nos sondages montraient que 90% des gens sont contre la guerre, si personne ne descend dans la rue, cela ne changera rien non plus. La situation est unique, je ne veux pas spéculer.

Que pensez-vous du fait que tant de Russes qui s'opposent à la guerre fuient à l'étranger ?

Si Vladimir Poutine gagne et parvient à rester au pouvoir, il éliminera les «traîtres à la nation». En ce qui me concerne, j'ai envie de dire que plus il y a de «traîtres» en Russie, plus tard ils m'arrêteront. Ce n'est donc pas bien que les gens quittent le pays, de mon point de vue. Mais évidemment c'est bien qu'ils soient en sécurité. C'est également une tragédie que tant de personnes instruites quittent le pays. Une économie se fonde sur l'intelligence, pas sur le pétrole. Cette «fuite des cerveaux» est pire que l'embargo sur le pétrole.

Pourquoi ne choisissez-vous pas d'être anonyme comme le reste de votre équipe ?

Quelqu'un doit se lever et dire la vérité. Trop de gens ont peur. Ils disent qu'ils ont trop de responsabilités pour prendre des risques. Or, c'est seulement

Troisième vague de sondage

Cette troisième étape de sondage a pour objectif de déterminer comment la guerre affecte l'état psychologique des Russes ainsi que leur situation financière, et ce qu'ils pensent de la perspective de la poursuite de «l'opération spéciale». Les chercheurs ont tenté de découvrir comment les Russes perçoivent leurs perspectives d'avenir, la guerre en cours, les sanctions imposées et l'utilisation potentielle d'armes nucléaires.

Les résultats de cette troisième phase sont disponibles (en anglais) sur le site de l'enquête : www.dorussianswantwar.com

Les chiffres montrent notamment que 32% des Russes souhaitent un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel tandis que 24% des personnes interrogées donnent la priorité à la réalisation des objectifs militaires et à la capitulation de l'Ukraine et sont contre un cessez-le-feu inconditionnel.

Ils mettent aussi en avant le fait qu'un tiers des personnes interrogées admettent avoir subi des crises d'angoisse et des épisodes dépressifs au cours du dernier mois. Lors de discussions sur des sujets politiques, un Russe sur cinq a eu un débat houleux ou s'est disputé avec ses proches. Un tiers des personnes qui ont d'abord nié se sentir anxieuses ou dépressives ont admis ensuite s'inquiéter pour une pléthore de raisons après avoir été réinterrogées.

quand on a quelque chose à perdre qu'il faut résister, sinon on perd tout.

Vous attendez-vous à être arrêté ?

Oui, sans aucun doute. Si nous ne parvenons pas à arrêter la guerre rapidement, il y a 99% de chances que je sois arrêté, peut-être emprisonné voire même fusillé. La Russie a quitté le Conseil de l'Europe, ce qui signifie qu'elle peut réintroduire la peine de mort. Dans ce cas, elle sera probablement d'abord utilisée contre un cas de pédophilie ou un crime similaire, pour montrer qu'elle est nécessaire. Mais ensuite, ils l'utiliseront contre les «traîtres à la nation». Cette menace rend encore plus nécessaire d'agir et de ne pas se cacher. #

Propos recueillis par Jonas ELVANDER, rédacteur des affaires étrangères pour le journal suédois *Flamman*



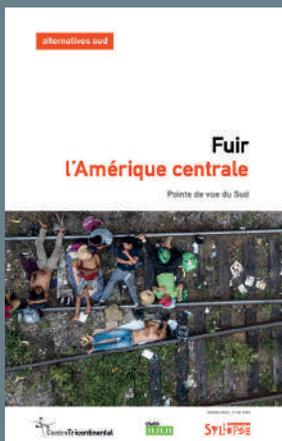
www.dorussianswantwar.com



AU FIL DES PAGES

VAUT-IL DES PAGES?

Dans son dernier numéro, «Alternatives Sud» – un trimestriel du Cetri et du CNCND-11.11.11 – se penche sur un phénomène bien connu en Amérique centrale : la migration. Dans des pays comme le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala ou encore le Honduras, ce ne sont pas moins de centaines de milliers de personnes – dont de plus en plus de femmes et d'enfants – qui, chaque année, décident de quitter leur pays en quête d'un avenir meilleur. Les chiffres sont édifiants : dans cette région-là du monde, c'est entre 10 % à 15 % des populations nationales qui ne vivent plus chez elles. Dans cet opus intitulé «Fuir l'Amérique centrale», les auteurs analysent en profondeur ce phénomène. Le but de ces migrantes et migrants ? Fuir aux Etats-Unis ou en Europe (en Espagne de préférence) pour, à l'arrivée, aider financièrement la famille restée dans le pays d'origine. Ce numéro revient sur l'histoire de cette migration de masse, et ce dès le 16^e siècle avec l'arrivée des conquistadors mais également sur les différentes causes structurelles à l'origine de ce déplacement massif de population d'Amérique



centrale, telles que la violence physique, la violence économique sans oublier l'insécurité alimentaire, la précarité sociale ou encore la vulnérabilité climatique. « L'espoir ou l'obligation de fuir son pays natal y sont devenus aussi familiers que la violence – physique, sociale, économique, climatique [...] qui mine la région. » #

B. DUTERME, *Fuir l'Amérique centrale : Points de vue du Sud*, Syllepse, 2022.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

Nous vous en parlions dans une interview de Céline Caudron en juin 2021 : en théorie, les femmes sans-papiers et migrantes bénéficient des mêmes droits que les autres femmes via la Convention d'Istanbul, mais, dans les faits, ce n'est pas le cas. Le collectif «Feminist Asylum», va encore plus loin en lançant une pétition qui dénonce les violences sexuelles et sexistes (le mariage forcé, les mutilations génitales, la traite, la répudiation, etc.) qui poussent de nombreuses femmes, filles et personnes LGBTQIA+ à fuir leur pays et à demander l'asile en Europe. Des violences que ces personnes continuent à subir tout le long de leur parcours migratoire (violences sexuelles exercées par les passeurs ou dans les camps de réfugiée-s, exploitation sexuelle, menaces, traumatismes et dangers subis par leurs enfants). Enfin, à leurs arrivées en Europe, des procédures d'asile inadaptées et un accueil indigne les attendent. Ces procédures ne permettent pas d'identifier les victimes de violences fondées sur le genre ou les victimes de traite, les structures d'hébergement sont inadaptées, les mesures de soutien manquent... Et, bien souvent,



leurs motifs d'asile spécifiques ne sont pas reconnus, en dépit des principes énoncés dans plusieurs directives européennes et des dispositions de la Convention d'Istanbul qui reconnaît la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre comme une forme de persécution donnant droit à la protection internationale. Pour signer la pétition « Pour une reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTQIA+ », rendez-vous sur <https://feminist asylum.org/#>

Comité de rédaction

M. BUCCI • D. DECOUX • A. ESTENNE • L. FAURE • P. FELTESSE • J. GRAS • P. LEDECOQ • A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA • P. PALSTERMAN • F. REMAN • N. SHEIKHASSAN • S. SHOLOKHOVA • C. STEINBACH • A. TRIGALET

Rédactrice en chef Stéphanie BAUDOT

Journaliste Élodie JIMÉNEZ ALBA

Photo Une © pch.vector

Site www.revue-democratie.be

E-mail democratie@moc.be

Administration Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scrl

Éditeur responsable Dominique DECOUX

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) - BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. Démocratie s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli. Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : democratie@moc.be

GAVROCHE@MOC.BE

Dimanche passé, l'Histoire française a bien failli basculer. Et pas seulement vers l'extrême droite... Si on y pense, l'égalité homme-femme a presque été atteinte. Une femme, de surcroît une femme apparaissant comme incompétente, a frôlé l'accession à la présidence de la république. Ben oui, d'habitude, les femmes qui sont pressenties pour ces postes de pouvoir doivent exceller bien plus que les hommes pour y arriver. Et là, on ne peut pas vraiment dire que ce fut le cas... Bon d'accord, sur le reste, cette candidate est aux antipodes d'une incarnation des idées progressistes. Pour voir et comprendre ce qu'est une vraie société en marche vers l'égalité, c'est à un autre meeting qu'il fallait assister la semaine dernière. Mais non, pas chez Macron non plus... Il fallait aller au Cirque royal de Bruxelles. Ah! Quel bonheur d'écouter Angela Davis, cette icône féministe américaine noire! C'est un futur radicalement différent de celui de Le Pen qu'elle propose : un monde sans ségrégation, sans prison, sans police. On s'y sent nettement mieux, là... Et elle nous dit que c'est du côté des luttes des personnes sans papiers qu'il faut regarder pour y arriver : « ces luttes sont parmi les plus importantes au monde parce qu'elles challengent le concept d'État-nation et prouvent que nous nous situons dans l'après-vie du colonialisme ». Et d'affirmer aussi : les sans-papiers nous aident « à imaginer un monde qui ne serait pas défini par des frontières structurées par le capitalisme raciste ». C'est peut-être ce qu'a voulu dire Conner Rousseau, quand il a dit qu'il ne se sentait pas en Belgique quand il traversait Molenbeek ? P'têt qu'il évoquait ce monde sans classes et sans races de la Sweet Black Angel(a)... Enfin, on peut toujours rêver. #